### EHPAD LE VAL D'OLT

Tout comme l'année 2020, 2021 a été marquée par le virus du COVID-19, fort heureusement, l'EHPAD a été une nouvelle fois épargné.

Les familles, les personnels et les résident ont tous dû efforts leurs poursuivre nécessaires dans ce contexte très difficile. Il a fallu s'adapter, changer nos habitudes, s'organiser différemment et soutenir les résidents quotidien. au Encore un grand merci aux personnels qui ont su être réactifs et dévoués comme d'habitude mais encore plus dans ce contexte qui dure depuis plusieurs mois.

L'établissement a pu reprendre les visites des familles en respectant les gestes barrières et en présentant le pass sanitaire.

Tout le personnel est vacciné. Cette année encore la fête a été annulée, l'intervention des amis du val d'Olt n'a pas pu se réaliser normalement sur l'établissement avec l'annulation du loto, les soignants ont pu prendre le relais en fonction des organisations.

#### L'animation

Malgré la crise, l'établissement a su continuer son engagement pour soutenir les résidents au quotidien en créant un poste d'animatrice. Ce poste est à 80% depuis juin 2021. L'organisation et la

gestion de l'animation sur l'EHPAD Le Val d'Olt doivent être assuré par des personnes qualifiées. Pour rappel l'animation sur l'EHPAD était assurée par les soignants depuis 2006 avec un horaire dédié. Mais ces dernières années, cette organisation a montré ses limites. D'une part à cause de l'augmentation de la dépendance des résidents qui ne permettait pas de dégager l'horaire dédié et cela pour valoriser la prise en charge soignante, et d'autre part à cause de la lassitude des soignants par manque de formation et de temps.

Une AMP à temps partiel est un gage de réussite et de revalorisation de l'animation en lien avec le cadre de santé et l'association les amis du val d'olt. L'animatrice de l'établissement propose aux résidents des activités variées : jeux de société, gym douce, visionnage de films, ateliers manuels, chants, sorties dans le parc de l'établissement, gestion du jardin thérapeutique, de la volière, du poulailler et de l'aquarium. mais aussi réalisation d'un iournal, repas thérapeutiques, anniversaires. Ces activités sont proposées et adaptées selon les goûts et la capacité des résidents.

Les familles sont présentes et participent à la vie de l'éta-



blissement. Elles sont associées chaque fois que possible : anniversaires, sorties...

L'animatrice participera au Conseil de la Vie Sociale afin d'informer les familles et les résidents des thématiques réalisées et discutées, elle participera également au commissions des menus mais aussi aux réunions de synthèse et projets de vie des résidents.

Le contenu du programme d'animation doit donc permettre de répondre aux objectifs suivants :

- convaincre chacun des capacités d'échanges et d'action qui demeurent malgré la dépendance,
- > maintenir une autonomie adaptée et respectueuse,
- > permettre de conserver à chacun une image positive de soi.
- > maintenir les liens familiaux dans leur cadre traditionnel,
- > permettre l'exercice de la

### EHPAD LE VAL D'OLT

citoyenneté en garantissant le droit à l'information et à la participation à la vie institutionnelle et locale,

proposer des divertissements et créer une ambiance festive à l'occasion des fêtes.

Le projet d'animation ainsi que la mise en place d'une nouvelle organisation et prise en charge de l'animation est

un atout important pour notre établissement et doit être vecteur de des jours à la vie. redynamisation de

l'EHPAD en priorisant le lien résidents/personnels/famille.

C'est à travers lui, que l'établissement se donne une âme et donne du goût aux années ou plus simplement aux jours de ceux qui viennent y achever leur vie.

Toujours dans le cadre de l'animation l'établissement a réceptionné le nouveau minibus qui était attendu depuis très longtemps.



L'établissement a installé un poulailler, dans la cours de l'EHPAD. Suite à la visite de la ferme animalière qui fut très apprécié, les résidents vont pouvoir côtoyer nos gallinacés au quotidien et pouvoir ramasser les œufs.



Le poulailler a été installé dans la cour.

Gestes que nombreux de nos

Donner de la vie

aux jours et non

résidents aiment retrouver et réaliser à nouveau.

Les bancs ont été renouvelés et une

table financée grâce à la générosité de l'association Les Amis du Val d'Olt.

L'établissement la remercie chaleureusement pour son engagement malgré contexte sanitaire.

#### Les changements en 2021

L'établissement a également crée un poste supplémentaire de nuit pour répondre aux exigences réglementaire en terme de sécurité incendie et fait un gros investissement en renouvelant la centrale d'alarme qui n'était maintenant plus capable d'évoluer face aux exigences règlementaires.

L'établissement a réalisé un investissement gros renouvelant l'ensemble des lits médicalisés fin 2021.

L'établissement a également renouveler les membres du Conseil de Vie Sociale.

#### Création d'un tiers-lieu "Lou Mazuc"

Un projet de créer un Tiers Lieu au sein de l'établissement est en cours d'élaboration. Ce projet permettrait de rapprocher les résidents de l'établissement et la population du village et du canton. La volonté de l'établissement est de permettre aux résidents de ne pas se sentir seuls, de ne pas se sentir exclus du monde qui les entoure. Rester inséré dans une communauté, dans la société locale, avoir le sentiment d'appartenir à un groupe, une famille, une communauté est très important, cela permet de conserver son identité sociale. Au-delà de l'information, l'enjeu est aussi d'être relié aux autres, de ne pas être exclu.

Faire d'un EHPAD un lieu accueillant, où l'on vient facilement, résulte d'une politique d'ouverture à impulser par l'institution, l'association, la mairie, et les acteurs locaux (écoles, IME....) qui doit être partagée par tous.

◆ Luc Espinasse

## PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



## Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac

Assumant des missions de plus en plus nombreuses, ayant besoin d'organiser les projets dans l'espace de son territoire et de se doter d'une vision prospective à 10-15 ans, la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac en étroite collaboration avec les 17 communes-membres qui la compose, a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2021.

Ce PLUi est un document d'urbanisme qui traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des communes pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).

Ainsi dès sa mise en application, le PLUi remplacera tous les autres documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Il sera alors le document de référence unique pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).

Structuré par étapes qui se retrouvent dans la composition du document, le PLUi débute en cette fin d'année 2021 par une phase de diagnostic, sorte de lecture du territoire au travers d'un travail documentaire et de repérages de terrain, qui permettra de repérer les grands enjeux et croisera différents angles de vue. Découleront de ce diagnostic le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixera les objectifs de développement et les actions à mettre en œuvre puis les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le Règlement qui seront les outils et les moyens pour classer les différentes zones et parvenir à atteindre les objectifs d'aménagement fixés.

Pilotée par la Communauté de communes, cette démarche longue et complexe en raison des modalités réglementaires devrait trouver son achèvement en 2024 par l'approbation du document.

Tout au long de ce processus, des modalités de concertation ont été prévues afin de permettre aux habitants et aux usagers d'accéder aux informations relatives au projet de PLUI et de formuler des observations et des propositions. Cet enjeu démocratique de construction collective du projet de territoire doit permettre une mobilisation et une appropriation de la démarche par chacun.

Ainsi, des permanences seront programmées, des articles seront diffusés dans la presse locale et les bulletins communaux, et des informations et document seront affichées et tenues disponibles au siège de la Communauté de communes (et sur son site internet) ainsi que dans les mairies des communes-membres (et sur leur site internet, s'il existe).

En plus de ces dispositions, et ce dès maintenant et jusqu'à l'arrêt du projet, le public peut faire connaitre ses observations au fur et à mesure de l'élaboration du PLUi en les consignant dans un registre ouvert à cet effet au siège de la Communauté de communes (à Coussergues -PALMAS D'AVEYRON) et dans chacune des mairies, aux heures et jours habituels d'ouverture des lieux.

Enfin, pour celles et ceux ne pouvant se déplacer, il est également possible de les adresser par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de communes DES CAUSSES A L'AUBRAC 3 place de la Fontaine - Coussergues 12310 PALMAS D'AVEYRON.

# TRAVAUX : NEDIATHÈQUE ET ESPACES ASSOCIATIFS

Après un décalage de la phase travaux dû à la crise sanitaire, c'est maintenant parti depuis début septembre pour une durée de 9 à 10 mois. La partie démolition est bien avancée et la reconstruction engagée.

En ce qui concerne l'enveloppe financière des travaux, elle est de 663 000 euros HT. Néanmoins, il faudra prévoir un supplément car, au vu de la conjoncture actuelle et des augmentations des matériaux, il y aura des révisions de prix à la hausse.

Comme évoqué précédemment sur des brèves publiées, ce projet ambitieux est bien aidé par nos différents partenaires (Communauté de Communes, Département, Région, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Europe).

Après cette importante phase de travaux et "la partie chantier", viendra le temps où nous pourrons nous approprier ces lieux pour en faire un lieu de vie où l'on pourra lire, se connecter à Internet, se rencontrer, créer, jouer, travailler et même... cuisiner. Depuis plusieurs années, la bibliothèque était idéalement située à proximité de l'école, de la maison de retraite, en plein cœur de village près des commerces, et cette

structure était logée dans un bâtiment de caractère qui se prête tout naturellement à une grande réhabilitation, et ce dans l'intérêt du plus grand nombre.

De plus, les associations saint-laurentaises sont nombreuses et manquent de lieux de rencontre et de stockage.

Au niveau de la médiathèque, (1er étage), la gestion sera communale et un animateur sera recruté. A charge pour lui (elle) d'ouvrir ce lieu au plus grand nombre par l'organisation régulière d'actions en partenariat avec l'école, l'IME, les commerçants, l'EHPAD, etc..

Le fonds documentaire sera adapté à la population avec le rachat de documents en lien avec la spécificité de Saint-Laurent d'Olt.

La médiathèque fonctionnera en réseau avec les bibliothèques du territoire des Causses à l'Aubrac, avec le soutien de la MDA.

Elle proposera également une offre numérique avec plusieurs ordinateurs, un accès wifi, un vidéo-projecteur et sono, une console de jeux vidéo pour jouer sur grand écran, un photocopieur...

Pour ce qui est des espaces proposés, les associations de la commune ont d'ores et déjà été consultées afin d'in-



ventorier leurs attentes et leurs besoins. Elles bénéficieront d'une cuisine, une salle d'animation (réunion, projection), une salle de rangement et de stockage (2ème étage). Il est précisé que tout le bâtiment sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite par un ascenseur.

Voilà après les quelques désagréments engendrés par le chantier sur plusieurs mois, le bénéfice que tous les Saint-Laurentais et plus pourront retirer de cette création.

Il ne reste plus qu'à y entrer et... s'y abonner!

◆ Alain Vioulac - Fabienne Boughlima

#### EN PARTENARIAT AVEC



## LES AMIS DU VAL D'OLT

Fondée en 2005 par Marie-Luce DAUDE, cette association s'occupe d'animation à la Maison de Retraite ainsi que de tout ce qui peut apporter un "petit plus" aux résidents qui ne serait pas pris en charge par la direction.

Les fonds de cette association proviennent exclusivement de deux sources :

- > les bénéfices du quine. Les lots sont achetés en partie par l'association mais également offerts par les commerçants de la commune ainsi que quelques Saint-Laurentais et familles que nous remercions encore pour leur participation.
- > les cotisations annuelles (prix : 20 €) des adhérents qui par leur participation encouragent notre action.

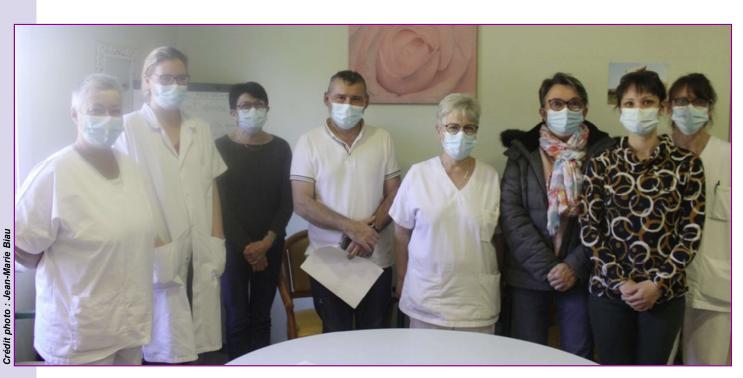
En 2020 et 2021, en raison de la pandémie, l'association n'a pu avoir son activité habituelle avec un premier confinement à partir de mars jusqu'à l'été 2020 puis un nouveau confinement à partir de novembre 2020.

Heureusement le personnel a pallié, dans la mesure de ses moyens, à certaines de ces activités. Sur ces deux années, les activités qui ont pu être maintenues par l'association sont les suivantes :

- 2020
- > vendredi 31 janvier : concert avec l'accordéoniste Dominique Janne ;
- > vendredi 7 février : la chorale "la clef des chants" ;
- > jeudi 5 mars : "La Cabrette du haut Rouergue" ;

> avril : concert de l'accordéoniste Sébastien Potrich sous les fenêtres du bâtiment, chocolats offerts pour Pâques, viennoiseries et fruits offerts aux résidents et au personnel, ordinateur offert pour permettre aux résidents de communiquer avec leurs familles;

- > mai : fleurs offertes pour la fête des mères ;
- > juillet : tombola organisée à la boulangerie et l'épicerie ;
- > mardi 8 septembre 2020 : "La ferme d'ici et d'ailleurs" ;
- > mardi 22 décembre 2020 : spectacle de Noël avec le "Grand farniente".
- 2021
- > mars : achat d'une jardinière par l'association ;



Nouveau bureau : FRANCZAK Marion, Présidente - CAYREL Pierrette, Vice-présidente - ESPINASSE Luc, Secrétaire - QUINTANAR Isabelle, Secrétaire adjointe - VERLAGUET Nathalie, Trésorière - LAVOLTE Geneviève, Trésorière adjointe